

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/54

10 décembre 1996

(96-5167)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## FIDJI

Déclaration de M. Isimeli Bose  
Ministre du commerce, de l'industrie et des entreprises publiques

Comme les intervenants qui m'ont précédé, je tiens à exprimer nos remerciements ainsi que notre gratitude et notre reconnaissance au gouvernement et à la population de la République de Singapour pour leur hospitalité et l'efficacité, qui leur est propre, avec laquelle ils ont organisé cette première Conférence ministérielle de l'OMC de façon qu'elle soit véritablement marquante et mémorable.

Je tiens aussi à remercier le Directeur général et d'autres pays Membres d'avoir réaffirmé et pris l'engagement que l'OMC tiendra compte des difficultés, des problèmes et des sujets de préoccupation des pays les moins avancés, et en particulier des petits pays insulaires en développement du monde.

Pour ceux d'entre nous qui vivons dans de minuscules Etats insulaires du Pacifique Sud et en fait du monde entier, cette Conférence est comme une bouffée d'air pur; elle nous a soulagés et convaincus que nous, les petites économies insulaires vulnérables, ne serons pas marginalisées ni oubliées.

Pour nous, la tâche qui consiste à restructurer nos institutions et à réorienter nos priorités, et en fait à définir notre vision de l'avenir, sera délicate non seulement en termes de coûts, mais en vérité aussi du point de vue de notre survie même.

Fidji, Etat insulaire qui compte 750 000 habitants, reconnaît que ses possibilités d'accélérer sa croissance économique dépendent d'un système commercial multilatéral qui soit non protectionniste, équitable et transparent. La libéralisation du commerce est capitale dans la situation à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, avec des conjonctures économiques et politiques qui évoluent rapidement dans le monde et de nouveaux concurrents et débouchés commerciaux qui se font jour constamment.

Dans les efforts qu'elle déploie pour faire partie d'un système commercial multilatéral libéralisé et plus équitable, la République de Fidji s'est employée à respecter les principes de base importants énoncés dans l'Accord sur l'OMC. Nous avons introduit la transparence en réduisant progressivement nos obstacles tarifaires, supprimé la plupart des licences et des subventions et entrepris des changements d'orientation qui se traduiront pour les investisseurs potentiels par la mise en place de pratiques commerciales non discriminatoires.

Nous avons opéré tous ces changements dans les limites de nos ressources financières et en main d'oeuvre qui sont restreintes. Ces contraintes nous ont empêché de respecter en temps voulu les obligations que nous avons contractées dans le cadre de l'OMC.

Des ressources naturelles limitées, une main d'oeuvre peu nombreuse, une fragmentation géographique, l'éloignement par rapport aux grands marchés et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, telles que les inondations et les ouragans, sont des caractéristiques propres à la plupart des îles de la région du Pacifique Sud. En outre, nos économies dépendent, pour obtenir des devises, d'un

ou deux grands produits de base qui sont vendus dans le cadre d'arrangements commerciaux préférentiels, et seules quelques grosses industries fournissent la majeure partie des emplois dans le pays.

Nos préférences commerciales s'amenuisent avec le démantèlement progressif des accords commerciaux préférentiels. C'est une réelle menace pour notre survie. Nous étudions actuellement d'autres stratégies qui permettent d'obtenir des recettes en devises en causant le moins de troubles sociaux, mais les ajustements à opérer prendront du temps.

Par conséquent, à ce stade, nous reconnaissons que nous ne pouvons toujours pas opérer efficacement sur le marché mondial sans préférences. Il nous faut du temps pour restructurer de manière effective notre secteur industriel afin de créer une base industrielle efficace et compétitive sur le plan mondial.

J'aimerais signaler à l'attention de cette éminente assemblée que la nature de l'Etat insulaire doté d'une micro-économie que je représente et les contraintes que cela fait peser sur l'éventail des décisions que nous, en tant que dirigeants, devons prendre et sur les choix que nous devons faire sont des facteurs qui jouent en fait un rôle considérable.

Dans une assemblée comme celle-ci, on nous dit que nous sommes tous égaux et que les règles du jeu sont les mêmes pour tous. Néanmoins, lorsque je réfléchis à mon incapacité à agir sur l'opinion, à mobiliser des dirigeants d'entreprises dynamiques qui militent de manière convaincante en notre faveur, à prévoir et à gérer les événements à mesure qu'ils se déroulent, à mon manque de pouvoir pour influencer le débat, je prends alors conscience du fait que les règles du jeu en matière commerciale ne sont pas les mêmes pour tous et que certains sont en fait plus égaux que d'autres.

Fidji a besoin à la fois de ressources financières et de personnel technique pour accroître sa capacité institutionnelle, y compris l'établissement d'une représentation de Fidji à Genève, s'acquitter de ses obligations dans le cadre de l'OMC, tirer parti des possibilités qui s'offrent et analyser l'impact de ces changements sur les conditions de vie de notre population.

Il est extrêmement difficile pour nous de nous acquitter ne serait-ce que des obligations que nous avons contractées dans le cadre de l'Accord sur l'OMC et du programme incorporé convenu à Marrakech. Nous procédons actuellement à la modification de notre système d'évaluation en douane. Les nouvelles lois sur l'évaluation en douane en sont au stade de projets. Il nous faudra nous aligner sur les nouveaux systèmes de mesures sanitaires et phytosanitaires et sur les nouvelles règles d'origine. Nous devons réorienter nos politiques et procédures pour tenir compte des dispositions complexes et techniques dans le domaine des pratiques antidumping, des subventions et des mesures compensatoires, des obstacles techniques au commerce et des mesures de sauvegarde. Tous nos efforts devraient viser à faire en sorte que les dispositions de cet accord fonctionnent et qu'elles fonctionnent de manière effective.

Je suis particulièrement inquiet que, alors que Fidji a encore beaucoup de mal à s'acquitter des obligations existantes, des tentatives soient déjà faites pour établir un lien entre plusieurs questions nouvelles et l'OMC.

En outre, le débat sur ces questions semble être une cause de dissension entre le Nord et le Sud. Les participants aux huit cycles précédents de négociations ont travaillé si dur pour arriver à la solidarité du système commercial multilatéral. Acquittons-nous tout d'abord de la totalité de nos engagements.

Fidji attend du système commercial multilatéral qu'il soit le soutien et l'expression de ses droits en tant que partenaire égal des économies développées. Par conséquent, avant que de nouvelles questions

soient traitées, nous avons besoin de temps et d'une assistance pour mettre en place les structures industrielles et juridiques de base qui faciliteront notre intégration dans le système commercial multilatéral.

J'aimerais terminer mon propos en lançant un avertissement. Dans notre enthousiasme collectif de créer un nouveau système commercial mondial, nous courons le risque d'oublier un facteur capital. Le développement du commerce doit s'effectuer dans l'intérêt des populations.

En conclusion, nous croyons dans le multilatéralisme. Toutefois, la libéralisation du commerce nécessite des politiques économiques prudentes et une restructuration industrielle, ce qui exige du temps, en particulier pour les pays insulaires comme le mien. Nous avons besoin d'une assistance et ma délégation attend de nos partenaires développés et du Secrétariat de l'OMC qu'ils nous fournissent cette assistance pour que nous puissions nous acquitter des engagements que nous avons contractés dans le cadre de l'OMC.